



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE DE L'ORNE

Association reconnue d'utilité publique
Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'Environnement
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français

Réunion du Comité Directeur du 10 septembre 2020

Ouverture de la réunion à 14 h

Présents : Jean-Paul Boisgontier, Michel Callu, Jacques Dugué, Arlette Jeanne, Arlette Le Provost, Nicole Beauder.

Excusés : Chantal Frebet, Alain L'Huissier, Annette Pelloin, Olivier Plumerand, Philippe Vergne

Secrétaire de séance : Nicole Beauder

Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 7 janvier 2020

Il n'y a pas eu d'élections le 15 février 2020.

Les élections se feront à l'AG en février 2021.

AG nationale du 28 mars à Créteil : l'Orne n'était pas représentée.

GRP des collines du Perche : pas de nouvelles ?

Rando Décathlon à Flers : A. Jeanne a reçu un projet de convention qu'elle n'a pas signé pour une rando en mai. De toute façon, l'activité randonnée était arrêtée. Pour septembre, nouvelle demande déclinée pour cause de Covid.

Jacques demande qu'on lui envoie le calendrier de nos randonnées.

Chaque club devrait avoir au moins 1 représentant au Comité Directeur.

Il a été approuvé à l'unanimité.

Bilan de l'AG du 15 février 2020

Le club de Randonnai (16 adhérents) et les marcheurs du Pays d'Auge (45 adhérents) n'étaient pas représentés.

Rentrée 2020-2021

Un courrier du nouveau président D. Babin a été envoyé à Jacques pour nous aider à redynamiser nos clubs. Jacques va nous faire suivre ces documents.

Un document de 16 pages redéfinit le rôle du Président ainsi que ses responsabilités.

Il faut inciter de nouveaux adhérents à venir en club fédéré.

Un tableau Excel récapitulatif redéfinit les protocoles sanitaires à appliquer pour cette rentrée.

Le point sur la réédition de l'Orne à pied

Il devra être numérisé à partir de janvier 2021.

Jacques a organisé une réunion des baliseurs afin de répartir les circuits pas encore attribués.

Il y a 19 anciens circuits et 21 nouveaux.

La Fédération octroie 3000€ pour la réalisation du nouveau Topoguide.

Le Mêle sur Sarthe et Putanges demandent une formation de baliseurs.

A. Jeanne envoie un devis pour cette formation à Jacques.

Evolution de la gouvernance fédérale

Une AG extraordinaire doit avoir lieu avant le 20 novembre 2020

Prochaines éditions Rand'Orne

Il n'y en aura que 2 en 2020, à cause de la Covid.

Articles proposés pour novembre:

- sur la Sécurité, les numéros d'appels téléphoniques d'urgence 15, 18, 112 fonctionnent partout, même en zone blanche. Cette information devrait figurer en page d'accueil de notre site.
- compte rendu du Comité Directeur du 10 septembre.
- entretien des GR 22 et GR36 par les baliseurs.
- rapports de 2 séjours organisés par les randonneurs du Val d'Orne et de l'Aigle Rando.
- une rubrique santé.

Prévoir une réunion le 19 novembre, pour la mise sous pli.

Le fichier Rand'Orne est très lourd, on doit passer par l'application Wetransfer, et les licenciés n'ont pas tous le matériel adéquat pour le recevoir. Il est bien évident que l'on passera à la version numérique dans le futur.

Pour l'instant nos randonneurs, vu leur âge, préfèrent le support papier, ce qui impose un certain coût.

Gestion du site CDRP61

Notre hébergeur actuel est JIMDO. Le coût habituel de 110 € pour 2 ans est passé cette année à 172 € pour 2 ans. Nous sommes engagés auprès de cet hébergeur jusqu'en février 2022. A revoir à cette date.

Participation Réunion du Grand Ouest du 16 et 17 octobre 2020, à Arzon dans la presqu'île de Ruys

Aucune personne n'y participe, à cause de la Covid

Questions diverses

- Rappel des 10 principes à respecter pour les sports à l'extérieur.
- RandoPass, affiliation à la Fédération sans passer par 1 club. Les informations sont sur le site du Comité.
- La journée internationale des forêts prévue le 14 mars 2020 a été annulée.
- Démission de l'ancien Président de la Fédération. D. Babin, vice-président, assure l'intérim.
- La bourse touristique du Perche a été annulée
- Un document LISI a été défini pour les baliseurs.
- Une formation dans la région est remboursée pour 1/3 par la région, 1/3 par le département, 1/3 par le club.
- Proposition d'un nouveau nom pour le GR36 : Normandie Pyrénées ?
- Une contribution financière de 1200€ est accordée pour la création d'un GR.
- L'assurance « Auto-mission et protection juridique » du Comité Départemental coûte 306€ pour l'année.
- A l'AG nationale une augmentation de 1€ pour la licence a été votée (1679 voix pour, 480 contre, et 23 abstentions). La Normandie (5 départements) a voté contre.
- Répartition des frais en euros

	En 2019/2020	En 2020/2021
Licence individuelle	24.40€	25.40€
Frais de gestion	2.0	2,0
Plan solidarité développement	0.66	0,66
Part nationale	7.69	7.95
Part régionale	3.99	4.12
Part départementale	10.31	10.67

- Dématérialisation des licences en 2021-2022
- Violence dans le sport : systématisation des données judiciaires.
- Audit WEBSIG des GR 22 et 36 : 27 tronçons n'ont pas été validés.
- Demande d'A. Jeanne : peut-on acheter des gilets de sécurité pour les nouveaux baliseurs non-équipés ? Possibilité d'impression de logo. Recherche de fournisseur avec prix.

Fin de la réunion à 16 h45